

**PRESENTS** : MM(es) Alain SOUVRAIN, Sébastien BIETT, Anne CHESNESEC, Michel DUFOUR, Raphaël GUILLOT, Philippe HUE, Laurent LAROCHE, Myriam LELONG, Baptiste MALLANGEAU, Anne PRIGENT, Jean-Pierre REBOURS, Virginie RENO, Evelyne SERREAU ;

**ABSENT(ES) EXCUSE(ES)** :

**PROCURATION(S)** :

Anne CHESNESEC a été nommée secrétaire.

**D 14-2020**

**Délégations consenties au Maire**

*Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes:*

1. Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
2. Délivrance et reprise des concessions de cimetière
3. Exercice d'actions en justice au nom de la commune ou défense de la commune dans les intentions intentées contre elle
4. Réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé de 2500€ par année civile

**D 15-2020**

**Indemnités de fonction au Maire**

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT. Toutefois le conseil municipal peut, à la demande du maire et par délibération, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au jour de l'élection du Maire, soit le 25 mai 2020 de fixer, comme le demande M. le Maire, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux en vigueur avant la revalorisation soit 31% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

**D 16-2020**

**Indemnités de fonction aux Adjointes au Maire**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, et avec effet au 26/05/2020 date à laquelle les adjoints ont effectivement exercé les fonctions déléguées, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire au taux en vigueur avant la revalorisation soit 8.25% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

1<sup>ère</sup> adjointe : Mme RENO Virginie percevra une indemnité de fonction de 8.25% de l'IB terminal de la FP

2<sup>ème</sup> adjoint : M. GUILLOT Raphaël percevra une indemnité de fonction de 8.25% de l'IB terminal de la FP

3<sup>ème</sup> adjoint : M. REBOURS Jean-Pierre percevra une indemnité de fonction de 8.25% de l'IB terminal de la FP

**D 17-2020**

**Délégués au Syndicat Mixte du Pays Vendômois**

Titulaire : M. SOUVRAIN Alain

Suppléant : Mme CHESNESEC Anne

**D 18-2020**

**Délégués au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité du Loir-et-Cher (SIDELC)**

Titulaire : M. REBOURS Jean-Pierre

Suppléant : M. HUE Philippe

**D 19-2020**

**Délégués au Syndicat VALDEM**

Titulaires : Mme SERREAU Evelyne et M. GUILLOT Raphaël

Suppléant : M. DUFOUR Michel

**D 20-2020**

**Délégués au Syndicat Intercommunal à vocation Sportive et Educative de Villetrun Coulommiers-la-Tour Rocé Faye VCRF**

Titulaires : Mme CHESNESEC Anne et Mme SERREAU Evelyne

**D 21-2020**

**Commissions communales : désignation des membres**

**COMMISSION FETES ET CEREMONIES**

**Président** : M. Alain SOUVRAIN, Maire

**Membres titulaires** : Mme Virginie RENO, M. Michel DUFOUR, M. Sébastien BIETT

**Membres suppléants** : Mme Anne CHESNESEC, M. Raphaël GUILLOT, M. Laurent LAROCHE

**COMMISSION FINANCES**

**Président** : M. Alain SOUVRAIN, Maire

**Membres titulaires** : Mme Virginie RENO, Mme Anne PRIGENT, Mme Myriam LELONG

**Membres suppléants** : M. Raphaël GUILLOT, M. Baptiste MALLANGEAU, M. Sébastien BIETT

<b>COMMISSION TRAVAUX (URBANISME, BATIMENTS COMMUNAUX, VOIRIE)</b>
<b>Président</b> : M. Alain SOUVRAIN, Maire <b>Membres titulaires</b> : M. Jean-Pierre REBOURS, M. Laurent LAROCHE, M. Philippe HUE <b>Membres suppléants</b> : M. Raphaël GUILLOT, M. Baptiste MALLANGEAU, M. Michel DUFOUR
<b>COMMISSION CANTINE</b>
<b>Président</b> : M. Alain SOUVRAIN, Maire <b>Membres titulaires</b> : M. Raphaël GUILLOT, M. Michel DUFOUR, M. Philippe HUE <b>Membres suppléants</b> : Mme Evelyne SERREAU, Mme Anne PRIGENT, Mme Anne CHESNESEC
<b>COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES (SPORT, JEUNESSE...)</b>
<b>Président</b> : M. Alain SOUVRAIN, Maire <b>Membres titulaires</b> : Mme Virginie RENO, Mme Myriam LELONG, M. Raphaël GUILLOT <b>Membres suppléants</b> : Mme Evelyne SERREAU, M. Jean-Pierre REBOURS, Mme Anne CHESNESEC
<b>COMMISSION COMMUNICATION</b>
<b>Président</b> : M. Alain SOUVRAIN, Maire <b>Membres titulaires</b> : Mme Virginie RENO, Mme Anne PRIGENT, M. Sébastien BIETT <b>Membres suppléants</b> : Mme Myriam LELONG, M. Raphaël GUILLOT, M. Laurent LAROCHE
<b>COMMISSION ACTION SOCIALE</b>
<b>Président</b> : M. Alain SOUVRAIN, Maire <b>Membres titulaires</b> : Mme Virginie RENO, Mme Anne CHESNESEC, M. Michel DUFOUR <b>Membres suppléants</b> : Mme Evelyne SERREAU, Mme Myriam LELONG, M. Laurent LAROCHE
<b>COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL</b>
Tous les membres du conseil municipal

**D 22-2020**

**Constitution de la Commission communale d'Appel d'Offres**

<b>COMMISSION APPEL D'OFFRES</b>
<b>Président</b> : M. Alain SOUVRAIN, Maire <b>Membres titulaires</b> : M. Jean-Pierre REBOURS, Mme Evelyne SERREAU, M. Philippe HUE <b>Membres suppléants</b> : Mme Anne CHESNESEC, M. Laurent LAROCHE, M. Baptiste MALLANGEAU

**D 23-2020**

**Désignation du délégué au CNAS (Comité National de l'Action Sociale)**

<b>DELEGUES AU CNAS</b>
<b>Collège des élus</b> : Mme RENO Virginie <b>Collège des agents</b> : Mme MOREAU Sandrine

**D 24-2020**

**Travaux de reconstruction du logement dit de La Poste : Avenant n°2 au MAPA CLT2019-3**

En cours d'exécution du chantier, il est nécessaire de modifier comme suit la nature des prestations à réaliser dans le cadre du MAPA CLT2019-3

1. Avenant n° 2 au Marché CLT2019-3 poste menuiserie huisseries

Entreprise FAVOREAU : avenant de 2054.10 € HT pour la fourniture et la pose de volets roulants pour remplacer les volets métalliques endommagés par l'incendie

**D 25-2020**

**Travaux de mise en accessibilité du cimetière : attribution du marché**

Devis retenu à l'unanimité : Ets MARMION (Vendôme) pour un montant de 8 993.50 € HT soit 10 792.20 € TTC.

**D 26-2020**

**Travaux de voirie Ruelle des Doves**

Devis retenu à l'unanimité : Ets MARMION (Vendôme) pour un montant de 2 350.00 € HT soit 2 820.00 € TTC.

**D 27-2020**

**Travaux d'effacement des réseaux à Villejumard :**

**Attribution du marché de fourniture et pose des nouveaux candélabres**

Devis retenu à l'unanimité : Ets EIFFAGE (Joué-les-Tours) pour un montant de 3 680.00 € HT soit 4 416.00 € TTC.

**D 28-2020**

**Acquisition d'une armoire pour l'archivage récent**

Devis retenu à l'unanimité : FIDUCIAL BUREAUTIQUE (Angers) pour un montant de 388.40 € HT soit 466.08 € TTC.

**D 29-2020**

**Remboursement de frais à M. SOUVRAIN Alain**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, les conseillers municipaux, donnent leur accord pour que la somme de 88.62 € soit remboursée à M. SOUVRAIN Alain, Maire (achats de masques pour le personnel communal).

---

**D 30-2020 Convention pour la réalisation de prestations de services pour la gestion du service assainissement entre la communauté d'agglomération Territoires Vendômois et la commune de Coulommiers-la-Tour**

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la communauté d'agglomération Territoires Vendômois au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune a été sollicitée pour que les services techniques communaux effectuent l'entretien régulier des deux sites de traitement, lagune de l'Arche et station de roseaux de Villejumard, durant toute l'année 2020.

Pour se faire, il est nécessaire que soit signée une convention de prestation de services.

Le temps prévisionnel affecté à l'entretien des deux sites est fixé à 24 heures par mois et cette prestation sera facturée au tarif horaire de 26.06€.

Convention approuvée à l'unanimité.

---

**Questions diverses :**

Ecole publique : Travaux à prévoir pour (étanchéité gouttière, problèmes d'infiltrations, changement de la porte de la classe des petits)

Plan d'eau : installation plaque de protection

Signalisation : installation des nouveaux panneaux de rues à programmer

Bornes à incendie à repeindre

Rappeler aux administrés (flyer) certaines règles de voisinage (bruits, feu, tondeuse...)